



# Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse

## Description du métier

- Fabrique, monte et assemble tous les éléments en fer et en acier qui entrent dans la construction d'immeubles, de ponts, de viaducs, de portes d'écluse, de silos, etc.;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage de composantes structurales telles que des poutres, des colonnes et des poutrelles;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage des éléments architecturaux tels que des escaliers, des balcons, des garde-corps, des clôtures et des marquises.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en montage structural et architectural, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de trigonométrie, de métallurgie, ainsi qu'à la lecture de plans de fabrication et d'installation;
- Avoir une bonne perception spatiale;
- Être autonome, minutieux, agile, et être doté d'un sens de l'esthétisme;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être en bonne forme physique et être capable de déplacer des objets lourds;
- Être capable de travailler en hauteur.

## Salaire annuel moyen\*

Apprenti**	34 550 \$
Compagnon***	55 245 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	69 628 \$
Proportion****	76 %

- \* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- \*\* Salaire moyen des diplômés admis en 2016, pour les 12 mois suivant leur admission.
- \*\*\* Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
- \*\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	110	97
Taux de placement des diplômés*	93,0 %	n. d.

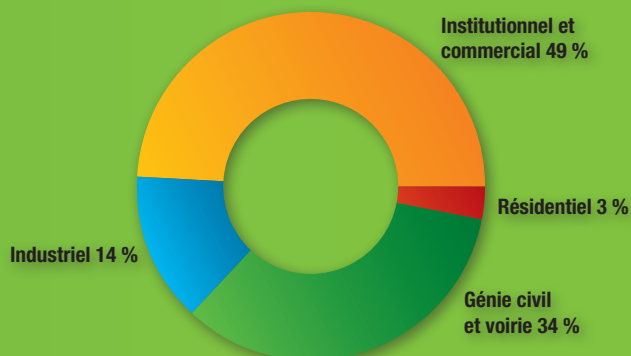
- \* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	24,00 \$	23,96 \$	22,27 \$
2 <sup>e</sup> période	28,00 \$	27,95 \$	25,98 \$
3 <sup>e</sup> période	34,00 \$	33,94 \$	31,54 \$
Compagnon	40,00 \$	39,93 \$	37,11 \$

\* Salaire en mai 2018.

## Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- Il y a eu 3 210 monteurs-assembleurs actifs sur les chantiers de construction en 2017, travaillant pour 651 employeurs différents. Près de 3 salariés sur 10 travaillent dans des régions qui ne sont pas leur région de domicile;
- Près de la moitié de l'activité pour ce métier se fait dans le secteur institutionnel et commercial, suivi par le secteur du génie civil et de la voirie;
- Il y a eu 97 nouveaux apprentis, en 2017. C'est un nombre inférieur à la moyenne annuelle (110) des quatre années précédentes. Au cours de sa première année d'activité, un apprenti gagne en moyenne un salaire de 34 500 \$. Le salaire annuel moyen pour un compagnon ayant travaillé au moins 500 heures s'élève à près de 70 000 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont plutôt bonnes, considérant la disponibilité des travailleurs actuellement sur le marché du travail et le fait que les finissants se placent très bien.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Montage structural et architectural (5299)

**Durée de la formation :** 1 230 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	99
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	181
Côte-Nord	81
Estrie	99
Île de Montréal	281
Laval-Laurentides-Lanaudière	706
Mauricie-Bois-Francs	233
Montérégie	704
Outaouais	83
Québec	517
Saguenay-Lac-Saint-Jean	222
Extérieur et Baie-James	4
<b>Total</b>	<b>3 210</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 0

### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Monteur-assembleur	32 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	59 %	37 %	4 %	684
Compagnon	44	12 %	66 %	22 %	2 526
Total des monteurs-assembleurs	41	22 %	60 %	18 %	3 210
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086